

alcoologie

Alcool, grossesse et santé des femmes

Liliane Dupont, Anne Dassonville, Geneviève Cresson
Lille, Éditions ANPAA 59, 2005, 160 pages, 10 euros.

Depuis 2001, dans le cadre de la recherche-action alcool et santé des femmes, un collectif de professionnels du soin (pédiatre, alcoologue, gynécologue, psychothérapeute), de la santé publique (médecin, infirmière, sociologue, animateur de prévention), de la recherche universitaire (sociologue, épidémiologiste, psychologue, sémiologue, linguiste, juriste) et de l'éducation spécialisée, dans une démarche de confrontation constructive des approches, a réalisé cet outil de travail.

Ce document tente de faire le point sur les connaissances disponibles, les questions ouvertes et les incertitudes, les pratiques innovantes des professionnels et l'expérience des femmes concernées.

La prise en compte progressive de ces phénomènes dans l'actualité (loi de santé publique, procès en cours, étiquetage...) souligne l'importance des enjeux médicaux et sociaux impliqués ici.

Cette publication s'adresse aux professionnels de la santé, de l'éducation, du social... et plus largement à tous ceux et celles qui s'interrogent sur les risques et conséquences de l'alcoolisation pendant la grossesse.

MJS

Violence et santé : travaux préparatoires à l'élaboration du plan Violence et Santé en application de la loi relative à la politique de santé du 9 août 2004

Partant d'une définition de l'impact de la violence sur la santé proposée par l'OMS, des recommandations du HCSP et du plan stratégique national de lutte pour limiter l'impact de la violence sur la santé, prévu par la loi relative à la politique de santé publique d'août 2004, le rapport du Comité d'orientation « Violence et santé », remis en octobre dernier au ministre de la Santé et des Solidarités, s'appuie sur les travaux de 6 commissions thématiques.

Le problème de l'impact de la violence sur la santé ne peut être uniquement appréhendé du point de vue de la médecine. Il implique l'apport d'autres champs de connaissances dans des domaines jusqu'alors inexplorés, comme celui de la violence en relation avec le genre (différences des rôles entre hommes et femmes) ou bien de la violence institutionnelle d'origine organisationnelle. L'analyse et la confrontation de l'ensemble des données, malgré leur caractère hétérogène, ont permis de dégager un certain nombre de constats à partir desquels des recommandations sont formulées : développer la connaissance scientifique jugée insuffisante (le rapport fait un plaidoyer pour le développement de la recherche pluridisciplinaire : étude du rôle de l'environnement familial précoce, étude des relations entre médias et violence...), améliorer la sensibilisation, l'information, la formation de l'ensemble des acteurs du secteur médico-social et du grand public, renforcer les dispositifs de prévention et de prise en charge existants et évaluer systématiquement les actions qui seront engagées et menées dans le plan Violence et Santé

Le rapport général ainsi que les annexes réalisés sous la présidence du Dr Anne Tursz, sont disponibles sur le site : www.sante.gouv.fr

Prise en charge de la psychopathie

Les 15 et 16 décembre 2005, la Haute Autorité de santé a organisé, au ministère de la Santé et des Solidarités, une audition publique sur la « Prise en charge de la psychopathie » à la demande de la direction générale de la Santé et de la direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des soins. Les psychopathes se caractérisent essentiellement par des comportements antisociaux reflétant des troubles de la personnalité, qui parfois peuvent s'avérer dangereux : troubles de l'identification, narcissisme, déficit au plan émotionnel, vulnérabilité et dépendance face aux conduites addictives, agressivité envers autrui (tentatives d'homicides, de coups et blessures), comportements provocateurs ou troubles anxieux avec menaces de suicide... Ces deux journées ont montré l'étendue de la problématique de la prise en charge de la psychopathie qui, au-delà de la psychiatrie, doit trouver une aide dans un travail clinique et socio-éducatif très important.

www.has-santé.fr/anaes/publications.nsf

Carnet et certificats de santé de l'enfant : nouveaux modèles

Le ministère de la Santé et des Solidarités a publié (JO du 13 décembre 2005) les nouveaux modèles du carnet et des certificats de santé qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006. Ce carnet doit faire le lien entre les professionnels de santé et les familles pour être au service de la prévention et de l'éducation à la santé des enfants et des adolescents. La nouvelle présentation donne des repères sur le développement de l'enfant en fonction de son âge et sur les signes éventuels de troubles précoces sensoriels (vue et audition), de langage ou de relation qu'il peut rencontrer... Par ailleurs, des pages spécifiques liées à certains problèmes de santé ont été insérées concernant les allergies, les pathologies chroniques, les examens bucco-dentaires de prévention... La place de la prévention a été renforcée par des messages spécifiques accompagnés d'illustrations : conseils aux parents pour les nourrissons, conduites à tenir devant un enfant malade, prévention des accidents de la vie courante, repères du Programme national nutrition santé, messages ciblés adressés aux adolescents, meilleure lisibilité des pages vaccination.

Les trois certificats de santé, supports de suivi individuel et épidémiologique des enfants, sont remplis par le médecin, qui les adresse ensuite au service départemental de Protection maternelle et infantile. Ces certificats de santé, correspondant aux examens pratiqués dans les huit jours suivant la naissance, au cours du neuvième et du vingt-quatrième mois, sont également disponibles sur le site du ministère, ainsi qu'un guide pratique à destination des professionnels de santé concernés.

www.sante.gouv.fr